CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLESIDY

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260407-020420263-DE

Séance du 2 avril 2026

Membres afférents au Conseil Municipal	Membres présents	Membres ayant pris part aux votes
15	15	15

Date de convocation : 26 mars 2026

L'An Deux Mil Vingt-six le 2 avril à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Mr GAUTIER Guy Maire de Plésidy.

Présents : Mrs Ronan ALLARD, Thierry NEGARET, Philippe GAUTIER, Jean-Pierre PAUMIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Laurent JOLEC, Mmes Sylvie COINT, Valérie PERENNEZ, Océane PINABEL, Andréa LE GAC, Charlotte SERANDOUR, Marie GARCIA-COUILLAUD, Zoé WINTERBOURNE.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : M. Ronan ALLARD a été élu.

3. Affectation du résultat 2025

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal,
Considérant le résultat de fonctionnement excédentaire,
Considérant le besoin de financement de la section d'investissement lié aux restes à réaliser,
Après en avoir délibéré,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
Affectation en section d'investissement (compte 1068) : 196 033,68 €
Report en section de fonctionnement (compte 002) : 512 875,08 €

Précise que cette affectation permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité (15 voix pour).

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY
Côtes d'Armor

Délibération certifié conforme par sa transmission en Préfecture le